

En un clin d'œil

MANDAT D'AUDIENCE PUBLIQUE DU 28 JUILLET AU 28 NOVEMBRE 2025



Projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière

Hydro-Québec projette la construction du poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV à Sainte-Julienne, sur le territoire de la MRC de Montcalm. Ce poste vise à assurer une alimentation électrique fiable dans la région de Lanaudière pour les 40 prochaines années et au-delà.



Source : BAPE

À retenir

La commission du BAPE considère que le projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV est approprié et nécessaire.

Elle estime toutefois essentiel que l'étude d'impact soit actualisée afin d'y intégrer le projet dans l'axe Vallée-du-Saint-Laurent déjà annoncé et destiné à être raccordé au poste, ainsi que toute autre initiative pertinente. Ceci permettrait de mieux apprécier les effets cumulatifs et de fournir au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) toute l'information nécessaire à son analyse.

Pour la commission, la perte de milieux humides représente un enjeu majeur. Or, les mécanismes de compensation en place sont inefficaces et la MRC ne dispose pas de sites de remplacement confirmés. Comme le MELCCFP a maintenant en main les analyses et recommandations nécessaires, il devrait agir sans délai pour l'atteinte de l'objectif légal d'aucune perte nette.

Enfin, la commission souligne que les choix énergétiques actuels dépassent la seule construction d'infrastructures. Ils engagent le Québec dans une transition et une sobriété énergétiques qui doivent concilier la sécurité d'approvisionnement, la protection des milieux naturels et l'équité intergénérationnelle, en gardant le cap sur une vision d'ensemble au service d'un avenir plus juste et durable.

L'audience en bref

4

séances
pour mieux
comprendre
le projet
et exprimer
son opinion



10

**mémoires
déposés**

6

**mémoires
présentés
en séance
publique**

2

**opinions
verbales**

Le rapport contient

9

avis

9

constats

Participation citoyenne

Les préoccupations, les opinions et les commentaires exprimés par le public sont regroupés dans le chapitre 2. Parmi les sujets abordés, notons :

- ▶ La justification du projet
- ▶ La sobriété et la transition énergétiques
- ▶ Les répercussions environnementales
- ▶ Les liens du projet avec celui dans l'axe Vallée-du-Saint-Laurent

Le rapport est transmis au ministre responsable de l'Environnement. Il vise à éclairer la prise de décision du Conseil des ministres, à qui il revient d'autoriser ou non le projet.

[LIRE LE RAPPORT](#)

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec

